

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 3 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient Monsieur Bernard FISCHER, président de séance
présents : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN,
Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame
Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent
DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine
GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE,
Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame
Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-
GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ,
Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien
ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Etienne
WOLF ayant donné pouvoir à Monsieur André ERBS, Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir
à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Suzanne
KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique
MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Nicole THOMAS ayant donné
pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Madame
Isabelle DOLLINGER, Monsieur Frédéric BIERRY ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER,
Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Marcel BAUER

Rapporteur : Madame Chantal JEANPERT

N° CP/2019/195 - 70000 - Aménagement du territoire
Proposition d'avis du Département sur le projet de Plan Local
d'Urbanisme arrêté de la Commune de HEILIGENBERG

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, émet un avis favorable avec une réserve et une demande aux orientations du projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de Heiligenberg qui s'inscrivent, pour l'ensemble, en cohérence avec les enjeux du Département.

Concernant les secteurs hors agglomération classés en "Uhe", la Commission Permanente émet une réserve sur la poursuite de l'urbanisation que le PLU arrêté y prévoit, au regard de l'accentuation des problématiques de sécurisation qui découlera de l'augmentation du nombre des accès directs sur la RD 392 et du stationnement sur le domaine public.

Concernant le Règlement du PLU arrêté, en suite des recommandations figurant dans le Schéma routier départemental, la Commission Permanente demande que :

- le recul pour les habitations hors agglomération soit porté à 25 mètres par rapport à l'axe de la route départementale 392 pour les habitations hors agglomération ;
- le recul des constructions correspondant au statut de route express de la route départementale 1420 soit inscrit, à savoir 100 mètres de part et d'autre de l'axe.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale Déléguée



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190603-lmc1126421-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/06/19